



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Adrien GUENE
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD	
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Bénédicte PERSON-PICARD	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Catherine VICTOR	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Céline RABUT	Madame Nadjouda BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Monsieur Marien LOVICHICI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Madame Christine DOS SANTOS ROCHA
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »
(SPLAAD) - Rapport annuel des élus mandataires de Dijon Métropole**

Dijon Métropole est actionnaire majoritaire de la SPLAAD, Société Publique Locale, dont l'objet est de procéder exclusivement pour le compte de ses actionnaires à tous actes nécessaires à la réalisation d'opérations, par voie de convention de prestations intégrées « in house ».

Pour mémoire, Dijon Métropole détient à ce jour 1 530 actions au capital social de la SPLAAD, d'une valeur nominale de 1.000 euros.

Sur l'exercice ouvert du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, les représentants permanents de Dijon Métropole au Conseil d'Administration de la SPLAAD sont :

- Monsieur Pierre PRIBETICH qui assume également la présidence de la Société
- Monsieur Thierry FALCONNET
- Madame Nathalie KOENDERS
- Monsieur Rémi DETANG
- Monsieur Dominique GRIMPRET
- Monsieur Nicolas BOURNY
- Monsieur Patrick CHAPUIS
- Monsieur Philippe BELLEVILLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces représentants permanents doivent rendre compte de leurs missions à l'assemblée délibérante de Dijon Métropole au moins une fois par an.

C'est dans ce cadre que les représentants permanents sus désignés ont l'honneur de soumettre à votre appréciation un rapport synthétique sur l'exercice de la SPLAAD, clos au 31 décembre 2021 et approuvé par son Assemblée Générale Ordinaire le 30 juin 2022.

Sont à relever en particulier :

- L'Assemblée Spéciale du 03 juin 2021 été décidé de maintenir la présidence portée par la Ville de Talant, représentée par Monsieur Cyril GAUCHER, compte tenu de la courte durée du mandat précédent effectué puisque attaché à un exercice de 6 mois.
- De nouvelles désignations de représentants du Conseil Régional de Bourgogne – Franche Comté ont eu lieu à la suite des élections Régionales des 20 et 27 juin 2021. Monsieur Michel NEUGNOT a été désigné pour un nouveau mandat et Madame Océane CHARRET GODARD a succédé à Monsieur Stéphane GUIGUET.
- L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 30 juin 2022 a décidé de renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour 6 exercices.
- Une Convention de Prestations Intégrées portant mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage a été conclue entre la SPLAAD et la Métropole pour la construction de la Légumerie.
- Un mandat d'études préalables a été confié à la SPLAAD pour le réaménagement de l'entrée sud de la Métropole.
- Les comptes annuels de la société font apparaître un résultat net de 843 975 €.

Les représentants de Dijon Métropole se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information et notamment pour vous transmettre le rapport de gestion et les comptes détaillés de la Société.

Vu le rapport transmis par la SPLAAD, en annexe de la présente délibération,

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'adopter** le rapport annuel des élus mandataires de Dijon Métropole portant sur l'exercice de la SPLAAD, clos au 31 décembre 2021,
- **de donner quitus** de leurs missions pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 aux élus mandataires siégeant au Conseil d'Administration de la Société :
 - Monsieur Pierre PRIBETICH qui assume également la présidence de la Société
 - Monsieur Thierry FALCONNET
 - Madame Nathalie KOENDERS
 - Monsieur Rémi DETANG
 - Monsieur Dominique GRIMPRET
 - Monsieur Nicolas BOURNY
 - Monsieur Patrick CHAPUIS
 - Monsieur Philippe BELLEVILLE

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 2	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN